M. Gillis: Je pense que c'est ce que tout le monde à la Chambre a compris. Je poursuis la citation de l'article:

Si M. Gillis n'a pas à s'excuser de ne pas avoir compris le député de langue française, il n'a pas non plus à s'en vanter. Il fait preuve d'une mentalité faussée et d'un étrange canadianisme quand il compare le français avec le gaélique et les met sur le même pied.

Je suis certain que la remarque plaira à mes amis écossais. Je poursuis:

Le gaélique est une langue étrangère au Canada, alors que le français n'en est pas une. Nous savons que M. Gillis est un homme politique de trop grande expérience pour ignorer que les droits du français ont été consacrés par l'acte de Québec et par l'acte d'Amérique britannique du Nord et que c'est surtout de l'impertinence qu'il manifeste en parlant comme il l'a fait.

Il y a un an, M. J. Coldwell, chef de la CCF, déclarait, après ses gaffes et celles de ses gens, que son parti serait le premier à prendre la défense du statut actuel des deux langues officielles du Parlement. M. Gillis ne semble pas partager son opinion.

Le seul commentaire que je ferai, monsieur l'Orateur, c'est que tous les groupes ethniques comptent un certain nombre de toqués et il semble qu'on n'en manque pas dans certaines régions du pays.

L'hon. M. Marler: Monsieur l'Orateur, l'honorable député ne devrait pas porter une trop grande attention à ce journal.

(A six heures et quatre minutes, la séance est levée d'office en conformité du Règlement.)